VOLLEYLUX

Bureau de dépôt 5000 Beez

Editeur responsable :
A.I.F.-F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg
Guy Burton – Rue de Namur, 84 – 5000 Beez

Bulletin n° 10 du 10 mars 2015

SAISON 2014 - 2015

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CLUBS DE VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (A. C. V. B. L.) DE L'A. I. F. ASBL

www.volleylux.com

Périodique paraît toutes les 3 semaines (excepté en juillet)

Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur ethias.be ou au 0800 23 777

ethias
Les efficassureurs

Ethias SA, rue des Croisiers 24, 4000 Liège · RPM Liège · TVA: BE 0404.484.654

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

N° 10 du 10 mars 2015
saison 2014 - 2015

Administration - abonnements
Guy BURTON
Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE
☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page
Guy BURTON

Abonnements
15 numéros par année 30,- €
à verser au compte 068-2077241-13
de A.I.F.-F.R.B.V.B. - C.P. Luxembourg

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.

Sommaire

Secrétariat P. à

Commission des rencontres P. à

Commission d'Arbitrage P. à

Commission des st. et règl. P. à

Commission Beach-volley P. à

Commission Technique P. à

Article d'intérêt général P. à

Commission mini-volley
Georges COLAS
Rue des Tilleuls, 28
6760 ETHE
063/57.07.32
ou 0479/40.69.33 (GSM)
E-Mail :gh.colas@gmail.com

Commission jeunes
Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
P. 061/65.65.77 (P) (TEL + FAX)
B. 061/23.13.08 (TEL)
E-Mail :am.habets@gmail.com

Président provincial
Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
063/57.68.38 (TEL P + fax)
E-Mail :
michelforget15@gmail.com

Commission des rencontres
Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
P. 061/65.65.77 (P) (TEL + FAX)
B. 061/23.13.08 (TEL)
E-Mail :am.habets@gmail.com

Commission technique
Poste vacant

Représent. des joueur/euses
Sonia LAURENT
Hierlot, 8 bte 2
4990 LIERNEUX
080/40.03.21 ou 0495/12.51.81
E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Secrétaire provincial
Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL + FAX)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Commission d'arbitrage
Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Commission propagande/Presse
Bernard VALENTIN
Rue Grande, 42
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux,com

Trésorier provincial
Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
063/38.84.00 (FAX)
E-Mail : jl.massart@skynet.be

Cion statuts et règlements
Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruselinr@hotmail.com

Commission beach-volley et loisir
Georges COLAS
Rue des Tilleuls, 28
6760 ETHE
063/57.07.32 ou 0479/40.69.33
E-Mail :gh.colas@gmail.com

REUNION DU C.A. DU 09.03.2015

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, M. FORGET, G. COLAS, O. DULON, R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, B. VALENTIN, G. BURTON

1. ACCUEIL DU NOUVEAU MEMBRE DU CA, OLIVIER DULON.

a) Les membres du CA Luxembourg accueillent Olivier Dulon qui a souhaité s'investir dans le volley-ball provincial.
b) Le président présente tous les membres du CA et explique leurs compétences.
c) Comme le poste de responsable de la commission technique est vacant, et qu'il est d'accord d'en assurer les responsabilités, la commission lui attribue ce poste et lui explique le rôle qui sera le sien.
d) Conscient de l'importance de ce poste, il sera guidé en premier par le président qui a une grande expérience en la matière.
e) Le secrétaire propose que dans un proche avenir, en plus d'informer les secrétaires de clubs des entraînements programmés et des tournois, une convocation directe aux jeunes concernés et à leurs parents seraient plus porteurs.
f) Comme les adresses e-mails des jeunes changent régulièrement, O. Dulon propose de créer une page facebook sur laquelle seraient repris l'ensemble des informations qui pourront intéresser les jeunes de la province.

2. INTERPROVINCES DU 06.04.2015.

a) Des entraîneurs ont informé le président qu'ils enverraient des joueurs aux entraînements programmés en vue du tournoi.
b) Cependant, il faut répéter les invitations à l'égard des clubs.
c) Les jeunes qui souhaitent participer aux entraînements en vue de l'interprovince, même s'ils sont dans l'impossibilité de participer au tournoi, peuvent bien sûr participer aux entraînements des 15 et 22.03.2015.
d) Suite à la demande d'un club, pour ce qui concerne les entraînements mensuels, le CA est favorable à les organiser ailleurs qu'à Champlon pour autant que les clubs intéressés fournissent les ballons d'entraînement ainsi que la salle avec trois terrains gratuitement.
e) Pour l'organisation du 06.04, tout doit être prêt pour 08h30. Un homme de salle doit être désigné, une salle doit être mise à la disposition pour le secrétariat et quelques prises de courant doivent être disponibles. 18 ballons doivent être mis en réserve, le fléchage pour les garçons et les filles et le nom des provinces doit figurer sur les portes des vestiaires.
f) Plusieurs membres du CA seront présents pour apporter leur aide en cas de besoin.

3. WALLONIA-BRUSSELS CUP A CHAMPLON LE 04.04.2015.

a) Pour l'organisation, 8 personnes doivent être en salle dont une au micro.
b) 2 à 3 personnes seront au secrétariat pour faire les classements au fur-et-à-mesure. Pour cela, du matériel informatique doit être mis à disposition.
c) Il faudra du matériel pour délimiter les terrains, des bandes collantes, des cônes et des plots.
d) Des médailles seront remises aux participants à l'issue de la journée.
e) A cette manifestation également, plusieurs membres du CA seront présents.

4. ASSEMBLEE GENERALE AIF DU 18.04.2015.

a) M. FORGET, L. HAAGER, R. GRUSELIN, O. DULON, J.-L. MASSART, B. VALENTIN et G. BURTON représenteront la province à cette A. G. qui se déroulera à Mont-Saint-Guibert.
b) Même si toutes les propositions de modification au R. O. I. ne sont pas encore connues, le CA examine et discute des propositions déjà introduites à ce jour.
c) Plusieurs membres du CA sont en fin de mandat. Ne sachant pas à l'heure actuelle si des candidatures ont été déposées, il n'est pas possible de prendre position à ce stade.
d) La province avait proposé, et elle a été acceptée par les autres provinces, de mettre en place pour les élections une urne où les représentants des provinces devront aller déposer leur bulletin de vote. O. DULON peut disposer d'une urne qu'il mettra à la disposition de l'AG le 18.04.2015.

5. CHAMPIONNAT DES JEUNES DES 28 ET 29 MARS 2015.

a) Sont inscrites à ce championnat 3 équipes juniors et 3 équipes scolaires garçons, 9 équipes juniores, 5 scolaires et 4 cadettes filles.
b) Les matchs se dérouleront le samedi à Champlon et le dimanche à Bastogne.
c) Tous les clubs sont en ordre vis-à-vis de la réglementation.
d) Malgré le nombre de jeunes, tant chez les filles que chez les garçons, il n'est pas possible d'envisager un championnat des jeunes régulier, ceux-ci étant trop dispersés dans la province.

6. DIVERS.

a) Le rapport du CA du 09.02.2015 est approuvé.
b) Les factures destinées aux clubs loisirs ont été envoyées et honorées.
c) La deuxième facture de la saison a été adressée aux clubs et doivent être payées pour le 31.03.2015.
d) Des médailles, les coupes et les tee-shirts pour remettre lors des journées finales de mini-volley ont été achetées.
e) Il y aura certainement une manche du beach-volley AIF à Neufchâteau, et peut-être une à La Roche.
f) Concernant l'arbitrage, il y aura un recyclage pour tous les arbitres le 09.05.2015 à Yvoir pour expliquer les nouvelles règles qui seront applicables à partir du prochain championnat.
g) La province n'a aucun arbitre à présenter comme candidat fédéral.
h) Le CA initialement fixé au 11.05 est déplacé au mardi 19.05.2015.
i) Après vérification, il s'avère que tous les matchs de la compétition provinciale se sont déroulés avec des coachs ayant le niveau requis.
j) Pour l'inauguration du hall sportif de Rouvroy, le volley-ball aura droit à 2h d'initiation le samedi.
k) Le CA entame une discussion sur l'utilité de présenter à l'arbitre la carte d'identité avec la licence, alors qu'au niveau AIF, cette obligation n'existe pas. Après avoir écouté tous les arguments en faveur du maintien et de la suppression de cette règle, le CA décide de maintenir cette règle.
l) Un membre du CA avance le fait que la réunion générale des clubs le 19 juin ne sert plus à rien. Le président rappelle que c'est à la demande de clubs que nous avons fixé cette réunion en même temps que la réunion pré-calendrier.

m) Roger Gruselin propose d'établir un squelette d'idées qui pourrait être utilisé par les plus anciens membres pour aider Francis Collin à établir un dico sportif dans lequel le volley-ball serait également présent.
n) Guy Burton annonce aux membres du CA que l'AISF organisera prochainement un séminaire en vue d'aider les clubs à appréhender les règles de l'AFSCA en vigueur en matière de tenue de buvettes ou cafétérias.

CHANGEMENTS DANS LES COMITES

PRESIDENTS

ENTENTE VOLLEY-BALL MESSANCY 1100

Denis BELVA
Rue des Ecoles, 10
F – 54730 VILLE-HOUDEMONT
0498/12.80.54 (GSM)

E-Mail : evbmessancypresident@hotmail.com

SECRETAIRES

Alexandra NOEL
Rue du Panorama, 47
6791 ATHUS
063/45.78.77 (TEL)
0497/71.66.76 (GSM)
E-Mail : evb.messancy.secretariat@hotmail.com

TRESORIER

Philippe TONGLET
Rue de la Fraternité, 47
6792 HALANZY
0472/20.39.11 (GSM)
E-Mail : evbmessancytresor@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En application de l'article 1051 du R.O.I. de l'A.I.F.-F.R.B.V.B., nous vous invitons à la première Assemblée Générale Ordinaire de l'A.I.F.-F.R.B.V.B. asbl qui aura lieu

le SAMEDI 18 AVRIL 2015
(Accueil des délégués à partir de 09H30, début des travaux à 09H45)

Centre Sportif Jean Moisse
Rue des Hayeffes, 27a
1435 MONT-SAINT-GUIBERT

Ordre du jour :

1. Accueil des délégués des entités provinciales et régionale et vérification des pouvoirs

2. Ratification des mouvements dans les clubs (admissions, démissions, changements de dénomination, fusions, mises en inactivité)

3. Allocution du Président

4. Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration

5. Trésorerie :
   - rapport des vérificateurs aux comptes ;
   - approbation du Bilan 2014

6. Modifications des Statuts et du R.O.I.

7. Elections statutaires :

   - le Président ;
   - le responsable de la Commission Francophone d'Arbitrage ;
   - le responsable des organisations des jeunes ;
   - le responsable de la Commission Francophone des Loisirs ;
   - le responsable de la Commission Communication – Organisation ;
   - le trésorier (poste vacant) ;
   - le responsable de la Commission Francophone Technique (poste vacant).

8. Ratification de la composition des commissions judiciaires pour 2015-2016

9. Interpellations

10. Divers

Pour le Conseil Stratégique :

Caroline DEMUYNCK,
Secrétaire Générale

Albert DAFFE,
Président

Calendrier relatif à cette Assemblée Générale :

06/03/2015 Publication de la convocation

16/03/2015 Date limite d'introduction des propositions de modifications Statuts & R.O.I.

Ces propositions doivent être introduites tel que prévu à l'art. 1070 du R.O.I.

19/03/2015 Date limite d'introduction des candidatures aux postes à pourvoir

Ces propositions doivent être introduites tel que prévu à l'art. 1100 du R.O.I.

19/03/2015 Publication bilan et propositions modifications Statuts & R.O.I.

24/03/2015 Date limite d'introduction des interpellations

Les interpellations doivent être introduites tel que prévu à l'art. 1060 du R.O.I.

Date limite d'introduction des amendements : dans les 15 jours qui suivent l'envoi aux provinces et la parution dans le BO ou sur le site A.I.F.

03/04/2015 Publication interpellations éventuelles

10/04/2015 Publication amendements éventuels

Formation des cadres :: Important pour la saison 2015-2016

Avant le début de la prochaine saison il importe de rappeler quelques points importants

- **Les porteurs de carte rouge** (c'est-à-dire en dérogation pour formation) doivent s'inquiéter de terminer leur formation. Les dérogations sont limitées dans le temps, en général à UN an.
  Le renouvellement ne sera pas effectué si les cours , y compris les cours généraux n'ont pas été suivis.
- **Les cours généraux sont obligatoires pour tous.** Des dérogations partielles ou totales peuvent être accordées par l'ADEPS (contacter le service coachs pour avoir le document VAE à compléter).
  La réussite des cours généraux est une obligation et les diplômés en EP n'en sont plus dispensés automatiquement !
- **Joueurs de "haut niveau"** : l'ancienne formule n'existe plus.
  Il importe d'établir un dossier sportif (attention à la définition du haut niveau) ET un dossier des acquis en matière de compétence (diplômes obtenus avec liste des cours et année, formations suivies en Belgique ou extérieur, ...)
  Sur cette base il sera décidé du programme à suivre
    - cours généraux en principe des trois niveaux sauf dispenses accordées par l'administration
    - cours spécifiques du cursus complet sauf dérogation sur base passé et compétences acquises.

  Nous invitons les joueurs de ce type à entamer d'abord la formation B (cours généraux et spécifiques)
- **Coach des jeunes** : pupilles et minimes.
  Nous pouvons délivrer une carte D sur base de la réussite du cours animateur.
  Dès les championnats francophones de cette année, ce règlement sera appliqué et la carte délivrée sur base de l'engagement ferme à suivre ce cours dès 16 ans (4 par année en Wallonie)
- **Les cours spécifiques de niveau 3 ENTRAINEUR** ne sont pas encore disponibles.
  Toutefois, il importe de réussir les cours généraux avant d'y participer. Voir site ADEPS pour inscription et entamer ainsi la formation. .
- **Toute demande relative à une formation passée ou un brevet obtenu ailleurs** (autre communauté du pays) DOIT être justifiée par un document probant. Il ne sera plus tenu compte des déclarations personnelles. De même pour valider une formation continue, une attestation est obligatoire et doit être authentique.
- **Cours FIVB** : suivre ces cours dispensés par la Fédération Internationale donne droit à des dispenses de partie des cours spécifiques.
  Programme sur le site FIVB pour des cours donnés en anglais et parfois en français.

INTERPROVINCES - CHAMPLON - LUNDI 06/04/15

Centre Sportif de 6971 Champlon (Tenneville)
Rue St Quoilin, 17

GARCONS (01/02) (6x6 - filet 2.24) **FILLES (02/03) (6x6 – filet 2.10)**

La province mentionnée comme visitée doit fournir le marqueur.

Toutes les rencontres en 3 sets, mais si 2-0, le 3ème set est joué sans influencer le classement final. 1 point par set + bonus d'1 point pour la victoire.
Exemple : 2-0 = 3 points ; 2-1 = 3 points au vainqueur- 1point au perdant ; si 2-0 un 3ème set est joué en 25 points à titre d'entraînement et de temps de jeux.

HORAIRE	TERRAIN 1 FILLES	SCORES	TERRAIN 2	SCORES	*TERRAIN 3 GARCONS*	SCORES
09.00	LUXEMBOURG - NAMUR		LIEGE – BRABANT		NAMUR – LUXEMBOURG	
10.15	BRABANT – HAINAUT		LUXEMBOURG – LIEGE		BRABANT – LIEGE	
11.30	HAINAUT - LUXEMBOURG		NAMUR – LIEGE		LUXEMBOURG – HAINAUT	
13.15	HAINAUT – NAMUR		LIEGE - NAMUR		BRABANT – LUXEMBOURG	
14.30	NAMUR – BRABANT		LIEGE - HAINAUT		NAMUR – BRABANT	
15.45	LIEGE - HAINAUT				HAINAUT – NAMUR	
17.00	BRABANT – LUXEMBOURG		LUXEMBOURG - LIEGE		HAINAUT - BRABANT	

Mis à jour le 18/02/2015 17:21

SI TU AS DE 6 À 9 ANS VIENS ET DÉCOUVRE LE VOLLEY-BALL!

REJOINS-NOUS À LA WALLONIA-BRUSSELS CUP C'EST FUN & C'EST GRATUIT

AF FR.BVB

MOVENTIS a.s.b.l.

ethias

LE CALENDRIER DES MANCHES

:

18 janvier 2015 : Soignies - rue Cognebeau - 9:30 (9:00) -12:00
15 février 2015 : Esneux - rue de l'Athénée -15:00 (14:15) -17:30
07 mars 2015 : Drogenbos - chée de Drogenbos - 14:45 (14:15) -17:15
22 mars 2015 : Nivelles - salle les Heures Claires - 10:00 (9 :15) -12:30
04 avril 2015 : Champlon - rue St Quoilin 17 - heure 14:45 (14:15) -17:15
26 avril 2015 : Boistfort - Calypso av. L. Wiener -14:00 (13 :30) -16:30
10 mai 2015 : Flobecq - Jacky Leroy rue de la Crête -14:30 (14:00) - 17:00
30 mai 2015 : FINALE à Godinne - Collège St Paul -10:00-16:00

2e Édition
10 manches d'une durée de 2h30 chacune
3 niveaux de jeu accessibles aux plus faibles comme aux meilleurs (matches 2/0)
La coupe aux grandes oreilles remise en jeu chaque mois
Grands jeux-défis par club
Ambiance festive - nombreux prix individuels et collectifs
Cahier pédagogique pour entraîneurs

Quota de participation : 5 manches

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RENVOYER À DOMINIQUE BLAIRON

Soit par courrier postal : Rue du Village 58/209, 6536 DONSTIENNES

Soit par mail : dominique_blairon@yahoo.fr

LE CLUB DE ……. MATRCULE : …….

RESPONSABLE WALLONIA-BRUSSELS CUP : …….

Mail :……. Tél :…….

Inscrit son club dans le projet Wallonia-Brussels Cup*

*** Inscription valable à la réception du paiement de 50 euros au compte 732-0190146-77 de l'ASBL Moventis**

Finales francophones des Jeunes 2015

Les 16/17 MAI dans les installations du BLOCRY à LLN

REGLEMENT DES FINALES FRANCOPHONES DES JEUNES 2015 (samedi 16 et dimanche 17 mai)

- L'AIF organise les finales francophones conformément aux règles internationales de jeu, ainsi qu'aux statuts et règlements de la FRBVB et de l'AIF.
- Les participants aux finales francophones sont les champions des cinq entités provinciales, ainsi que le représentant de la Communauté germanophone.
- La présence aux finales nationales qui se déroulent les 23-24/05/2015 à Roulers est déterminée de la manière suivante :
    - Les 2 premiers de chaque catégorie sont qualifiés ;
    - Si à la fin de la journée des finales francophones, une équipe décide de déclarer forfait, elle est remplacée, sans aucune sanction, par l'équipe classée à la 3ème place ;
    - Tout forfait déclaré après la fin de la journée est sanctionné conformément au ROI.
- Les finales francophones se déroulent au centre sportif de Blocry, 1 place des Sports à 1348 Louvain-la-Neuve.
- Le programme est déterminé comme suit :
    - MINIMES FILLES : samedi 16/5/2015 à partir de 8h30 (1ère rencontre à 9h30)
    - CADETTES FILLES : dimanche 17/5/2015 à partir de 8h30 (1ère rencontre à 9h30)
    - SCOLAIRES FILLES : samedi 16/5/2015 à partir de 8h30 (1ère rencontre à 9h30)
    - JUNIORES FILLES : dimanche 17/5/2015 à partir de 8h30 (1ère rencontre à 9h30)
    - MINIMES GARCONS : samedi 16/5/2015 à partir de 8h30 (1ère rencontre à 9h30)
    - CADETS GARCONS : dimanche 17/5/2015 à partir de 8h30 (1ère rencontre à 9h30)
    - SCOLAIRES GARCONS : samedi 16/5/2015 à partir de 8h30 (1ère rencontre à 9h30)
    - JUNIORS GARCONS : dimanche 17/5/2015 à partir de 8h30 (1ère rencontre à 9h30)
- Tout forfait doit être communiqué au plus tôt au secrétariat de l'AIF.
- Tout litige et/ou tout cas non prévu est tranché par un jury composé du président de l'AIF (Albert Daffe), des responsables (ou représentants) de la CFR (Thérèse Lefèvre), de la CFJ (Francine Breekpot), de la CFA (Jean-Claude Baccus), de la CFT (Michel Forget), du représentant des joueurs (Stéphane Hennaut). Le jury se réunit et prend ses décisions, sans appel, quel que soit le nombre de personnes présentes.
- Les catégories d'âges sont les suivantes :

Catégorie	Année de naissance	Nature du jeu	Dimension du terrain	Nbre de joueurs	Hauteur du filet	Ballons
A-JUNIORS	Après **1/1/96**	6x6	9m x 18m	6/6	G : 2,43m; F : 2,24m	5 (Mikasa MVA 200)
B-SCOLAIRES	Après **1/1/98**	6x6	9m x 18m	6/6	G : 2,35m; F : 2,24m	5 (Mikasa MVA 200)
C-CADETS	Après **1/1/00**	6x6	9m x 18m	6/6	G : 2,24m; F : 2,10m	5 (Mikasa MVA 200)
D-MINIMES	Après **1/1/02**	4x4	7m x 14m	4/4	G : 2,15m; F : 2,10m	5 (Mikasa MVA 200)

- Les heures figurent sur le programme à titre indicatif. Toute rencontre débute 15 minutes après la fin de la précédente, indépendamment de l'heure indiquée.
- Tout coach doit être détenteur d'une carte de coach du niveau minimum :
    - D pour les minimes
    - C pour les cadets
    - C1 pour les scolaires
    - B pour les juniors
- Toute équipe participante :

- s'engage à respecter le présent règlement, ainsi que les statuts et ROI de la FRBVB et de l'AIF
- doit présenter les documents officiels et/ou les cartes d'identité avec le listing d'affiliation au secrétariat de l'organisation au plus tard 1h avant sa première rencontre
- doit se munir de ses ballons d'échauffement
- doit fournir, sous peine de l'amende prévue, un marqueur pour chaque rencontre si l'équipe est visitée
- doit fournir, sous peine de l'amende prévue, une personne tenant le marquoir si l'équipe est visiteuse
- doit s'échauffer sans ballon, hors de la zone de jeu, pendant la fin du match précédent
- non présente 5 minutes avant l'heure officielle de toute rencontre est déclarée forfait pour la rencontre
- ne peut pas aligner, sous peine de forfait, de joueurs en double affiliation externe
- doit s'aligner avec un équipement réglementaire
- doit respecter les installations (salles, vestiaires, cafeteria)

- Avant chaque rencontre, l'arbitre contrôle la présence physique des joueurs.
- Tout joueur :
  - peut être inscrit en cours de journée au secrétariat de l'organisation
  - non présent au moment de la vérification par l'arbitre ne peut participer au 1er set de la rencontre
  - peut être inscrit entre deux sets s'il fait partie de la liste d'équipe enregistrée par le secrétariat de l'organisation et s'il se présente à l'arbitre au moment requis
- Les ballons de match sont fournis par l'AIF.
- L'accès aux salles, vestiaires et aires de jeu :
  - n'est autorisé qu'avec des chaussures de sport (coach, délégué, arbitre, marqueur …) non traçantes ;
  - est interdit avec de la nourriture et des flacons en verre (pas de champagne, ni de mousseux) ; des bouteilles d'eau en plastique sont en vente au secrétariat de l'organisation.
- Le droit d'entrée est :
  - gratuit pour toute personne inscrite sur la feuille d'arbitrage de toute équipe en ajoutant 2 personnes de l'encadrement ;
  - de maximum 4€ pour la journée (toutes salles confondues).
- Les règles internationales de jeu (avec TM techniques à 8 et à 16) sont d'application dans toutes les catégories. Cependant, des règles spécifiques sont établies pour la catégorie minimes (3 avant et 1 arrière ; 4 remplaçants possibles ; pas de libéro).
- Pour toute catégorie, le mode de compétition est le suivant :
  - Phase préliminaire :
    - Si 6 équipes :
      - les équipes sont réparties en 2 poules de 3 en fonction des résultats de la saison précédente selon le canevas suivant :
        - Poule A : 1er, 4ème et 6ème
        - Poule B : 2ème, 3ème et 5ème
      - Les équipes se rencontrent en 2 sets gagnants ;
    - Si 5 équipes : les équipes se rencontrent toutes en 2 sets secs (2 pts d'écart) ;
    - Si 4 équipes : les équipes se rencontrent toutes en 3 sets secs (2 pts d'écart) ;
    - Les classements sont établis de cette manière :
      - Si rencontre en 2 sets secs (2 pts d'écart) :
        - 2-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
        - 1-1 : 2 pts pour le vainqueur aux pts et 1 pt pour le perdant (si égalité de set et de pts : 1,5 pt par équipe) ;
      - Si rencontre en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3ème set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart) ;
        - 2-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
        - 2-1 : 2 pts pour le vainqueur et 1 pt pour le perdant ;
      - Si rencontre en 3 sets secs (2 pts d'écart) :
        - 3-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
        - 2-1 : 2 pts pour le vainqueur et 1 pt pour le perdant ;
      - Tout forfait : -1pt

        - En cas d'égalité de points au classement final :
            - dans une poule de 3 équipes, l'équipe qui a remporté la rencontre les opposant l'emporte (points compris si nécessaire) ;
            - dans une poule de 4 ou 5 équipes et en cas de nouvelle égalité ou en cas de 3 ou 4 équipes ex-aequo, l'équipe possédant le plus haut quotient entre sets gagnés/sets perdus l'emporte (jusqu'à la 4ème décimale) ;
            - en cas de nouvelle égalité, l'équipe possédant le plus haut quotient pts gagnés/pts perdus sur l'ensemble des rencontres l'emporte (jusqu'à la 4ème décimale) ;
            - en cas de nouvelle égalité entre plus de 2 équipes, l'équipe qui a perdu le moins de pts sur l'ensemble du tournoi l'emporte ;
            - en cas de nouvelle égalité, tirage au sort.
    - Phase finale :
        - 2ème Poule A - 1er Poule B (I) (2 sets gagnants ; 2 pts d'écart)
        - 2ème Poule B - 1er Poule A (II) (2 sets gagnants ; 2 pts d'écart)
        - 5ème place : 3ème Poule A – 3ème Poule B (2 sets secs)
            - en cas d'égalité dans les sets, les équipes sont départagées aux pts
            - en cas de nouvelle égalité, un set de 5 pts est disputé (pas de pt d'écart)
        - 3ème place : Perdant I – Perdant II (2 sets secs)
            - en cas d'égalité dans les sets, les équipes sont départagées aux pts
            - en cas de nouvelle égalité, un set de 5 pts est disputé (pas de pt d'écart)
        - Finale : Vainqueur I – Vainqueur II (2 sets gagnants ; 2 pts d'écart)
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol dans les installations.
- La remise des prix s'effectue en fin de chaque demi-journée pour toute équipe de la catégorie d'âge concernée.

FINALES FRANCOPHONES DES JEUNES 2015

		MINIMES	**FILLES**
		CADET(TE)S	**GARCONS**
		SCOLAIRES	
		JUNIOR(E)S	
MATRICULE :		**CLUB :**	
N° Maillot	**N° Licence**	**NOM et Prénom**	**Date Naissance**
SIGNATURE CAPITAINE :			
COACH			
SIGNATURE COACH :			
COACH ADJOINT			
KINE			
MEDECIN			

POULE A	POULE B	POULE A	POULE B	POULE A	POULE B	POULE A	POULE B
filles	filles	garçons	garçons	filles	filles	garçons	garçons
Sf1	Sf2	Sg1	Sg2	Mf1	Mf2	Mg1	Mg2
Sf4	Sf3	Sg4	Sg3	Mf4	Mf3	Mg4	Mg3
Sf6	Sf5	Sg6	Sg5	Mf6	Mf5	Mg6	Mg5

SAMEDI

Version du 28 Janv 2015

	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3	TERRAIN 4	TERRAIN 6	TERRAIN 5
9H30	Sf1 - Sf4	Sg1 – Sg4	Sf2 – Sf3	Mg1 - Mg4	Mf1 – Mf4	Mg2 - Mg3
10H40	Sf6 – Sf1	Sg6 – Sg1	Sg2 - Sg3	Mg6 – Mg1	Mf6 – Mf1	Mf2 - Mf3
11H50	Sf5 – Sf2	Sg5 – Sg2	Sg4 – Sg6	Mg5 –Mg2	Mf5 –Mf2	Mf4 – Mf6
13H00	Sf3 – Sf5	Sg3 – Sg5	Sf4 - Sf6	Mg3 - Mg5	Mf3 –Mf5	Mg4 – Mg6
14H15	2e PA – 1e PB Scol filles	2e PA – 1e PB Scol Garçons	2e PB – 1e PA Scol Garçons	2e PA – 1e PB Min Garçons	2e PA – 1e PB Min filles	2e PB – 1e PA Min filles
15H30	2e PB – 1e PA Scol filles	6ème - 5ème Scol Garçons	6ème - 5ème Scol F	2e PB – 1e PA Min Garçons	6ème - 5ème Min filles	6ème - 5ème Min garçons
16H45	3ème – 4ème Scol Filles	FINALE Scol G	3ème – 4ème SCOL G	3ème - 4ème Min garçons	FINALE Min F	3ème - 4ème Min filles
18H00	FINALE Scol F			FINALE Min G		

POULE A	POULE B	POULE A	POULE B	POULE A	POULE B		
Filles	Filles	Garçons	Garçons	Filles	Filles	Garçons	Garçons
Jf1	Jf2	Jg1	Jg2	Cf1	Cf2	Cg1	Cg2
Jf4	Jf3	Jg4	Jg3	Cf4	Cf3	Cg4	Cg3
Jf6	Jf5	Jg6	Jg5	Cf6	Cf5	Cg6	Cg5

DIMANCHE

Version du 28 Janv 2015

	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3	TERRAIN 4	TERRAIN 6	TERRAIN 5
9H30	Jf1 - Jf4	Jf2- Jf3	Jg1 - Jg4	Cf1 – Cf4	Cf2 - Cf3	Cg1 - Cg4
10H40	Jf6 - Jf1	Jg2 - Jg3	Jg6 - Jg1	Cf6 – Cf1	Cg2 - Cg3	Cg6- Cg1
11H50	Jf5 - Jf2	Jg4 - Jg6	Jg5 - Jg2	Cf5 –Cf2	Cg4 - Cg6	Cg5 - Cg2
13H00	Jf3 - Jf5	Jf4 - Jf6	Jg3 - Jg5	Cf3 –Cf5	Cf4 - Cf6	Cg3 - Cg5
14H15	2e PA – 1e PB Jun Filles	2e PA – 1e PB Jun Garçons	2e PA – 1e PB Jun Garçons	2e PA – 1e PB Cad Filles	2e PA – 1e PB Cad Garçons	2e PB – 1e PA Cad Garçons
15H30	2e PB – 1e PA Jun Filles	6ème - 5ème Jun filles	6ème - 5ème Jun Garçons	2e PB – 1e PA Cad Filles	6ème - 5ème Cad Garçons	6ème - 5ème Cad filles
16H45	3ème - 4 ème Jun Filles	FINALES JUN G	3ème - 4 ème Jun Garçons	3ème - 4 ème Cad Filles	FINALES CAD G	3ème - 4 ème CAD Garçons
18H00	FINALE Jun F			FINALE Cad F		

A.I.F./F.R.B.V.B. asbl

COURS ENTRAINEURS NIVEAU I

COURS MONITEUR SPORTIF INITIATEUR
OPTION JEUNES
2015

CONDITIONS GENERALES :

- Etre âgé de 17 ans + 1 jour et avoir atteint l'âge de 18 ans à la fin de la formation.
- Affilié dans un club de l'A.I.F./F.R.B.V.B. asbl.
- Avoir réussi au préalable les **Cours Généraux**
  MONITEUR INITIATEUR ADEPS (voir Site ADEPS).

- Droit d'inscription : 215 € à verser sur le Compte de l'AIF./FRBVB BE16 0353 2657 3274 (GEBABEBB) **avant la participation au premier cours.** Cette inscription comprend les droits d'homologation du brevet au niveau de l'ADEPS.
- Le Stage est inclus dans la formation générale.
- Le Cahier des Charges (voir Site A.I.F.) reprend les conditions de réussite et le mode de délibération.

Dans tous les cas, être en tenue de sports avec des semelles non marquantes.

TITULAIRE DU COURS :

A. DAFFE - Secrétariat A.I.F.

Rue de Namur, 84

5000 (BEEZ) NAMUR

CHARGES DE COURS :

Enrique PISANI

Dominique BLAIRON

Christian MOUILLET

Zoé LACROSSE

Pierre VANSPAUWEN

Denis VAN BEVER

Albert DAFFE

RESPONSABLES STAGE :

Alexandra SEPP

Adrian COTORANU

Dominique BLAIRON

MONITEUR INITIATEUR OPTION JEUNES

2015

Samedi 27 Juin 2015 **9h00 – 11h00**	**THEMATIQUE 4 : SECURITE ET PREVENTION** Module 1 : La responsabilité du MSI en matière de sécurité et de prévention Par Pierre Vanspauwen à Jambes ADEPS Allée du Stade, 3 5100 JAMBES **2 heures**
12h00 – 14h00	**THEMATIQUE 5 : ETHIQUE ET DEONTOLOGIE** Module 1 : Ethique et hygiène Par Zoé Lacrosse à Jambes ADEPS Allée du Stade, 3 5100 JAMBES **2 heures**
14h30 – 18h30	**THEMATIQUE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET LEGISLATIF** Module 2 : L'arbitrage Par Denis Van Bever à Jambes ADEPS Allée du Stade, 3 5100 JAMBES **4 heures**
Dimanche 30 Aout 2015 **9h00 – 13h00** **14h00 – 18h00**	**THEMATIQUE 3 : ACTIVITE ET PERFORMANCE** Module 1 : Approche psycho- et –socio –motrice du volley-ball Par Enrique PISANI à Champlon Centre sportif de Champlon Rue Saint-Quoilin 6971 CHAMPLON **8 heures**

Samedi 5 Septembre 2015 **9h00 – 13h00** **14h00 – 18h00**	**THEMATIQUE 3 : ACTIVITE ET PERFORMANCE** Module 2 : Evolution technique et tactique du 1/1 au début du 6/6 Par Enrique PISANI à Yvoir Salle Omnisport du Maka Rue du Maka 5530 YVOIR **8 heures**
Dimanche 6 Septembre 2015 **9h00 – 13h00** **14h00 – 18h00**	**THEMATIQUE 3 : ACTIVITE ET PERFORMANCE** Module 2 : Evolution technique et tactique du 1/1 au début du 6/6 Par Enrique PISANI à Yvoir Salle Omnisport du Maka Rue du Maka 5530 YVOIR **8 heures**
Samedi 12 Septembre 2015 **9h30 – 12h30**	**THEMATIQUE 2 : DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE** Module 2 : La didactique en questions Par Christian Mouillet à Yvoir Salle Omnisport du Maka Rue du Maka 5530 YVOIR 3 heures
Dimanche 13 Septembre 2015 **14h00 – 17h00**	**THEMATIQUE 2 : DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE** Module 3B : Types de séances, rôle de l'entraineur, bases de planification (ANIMATEUR) Par Dominique Blairon à Yvoir Salle Omnisport du Maka Rue du Maka 5530 YVOIR **3 heures**

Samedi 26 Septembre 2015 **9h00 – 14h00**	**THEMATIQUE 2 : DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE** Module 3B : Types de séances, rôle de l'entraineur, bases de planification (ANIMATEUR) Par Dominique Blairon à Champlon Centre sportif de Champlon Rue Saint-Quoilin 6971 CHAMPLON **5 heures**
Samedi 24 Octobre 2015 **9h00 – 11h00**	**THEMATIQUE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET LEGISLATIF** Module 1 : Le MSI et ses responsabilités dans le cadre de l'institution « club » et « fédération » Par Albert Daffe à Beez Siège A.I.F. Rue de Namur, 84 5000 BEEZ **2 heures**
Samedi 31 Octobre 2015 **9h00 – 14h00**	**THEMATIQUE 2 : DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE** Module 4 : La création de formes jouées Par Dominique Blairon à Champlon Centre sportif de Champlon Rue Saint-Quoilin 6971 CHAMPLON **5 heures**
Lundi 2 Novembre 2015 **18h00 – 22h00**	**THEMATIQUE 5 : ETHIQUE ET DEONTOLOGIE** Module 2 : Ethique, communication, management Par Dominique Blairon à Beez Siège A.I.F. Rue de Namur, 84 5000 BEEZ **4 heures**
Samedi 7 Novembre 2015 **9h00 – 12h00**	**THEMATIQUE 2 : DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE** Module 4 : La création de formes jouées Par Dominique Blairon à Champlon Centre sportif de Champlon Rue Saint-Quoilin 6971 CHAMPLON **3 heures**

Dimanche 22 Novembre 2015 **9h00 – 13h00** **14h00 – 17h00**	**THEMATIQUE 2 : DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE** Module 1 : La préparation, l'organisation, l'animation d'une séance. Par Christian Mouillet à Champlon Centre sportif de Champlon Rue Saint-Quoilin 6971 CHAMPLON **7 heures**
Dimanche 27 Décembre 2015 **9h00 – 13h00** **14h00 – 18h00**	**THEMATIQUE 2 : DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE** Module 1 : La préparation, l'organisation, l'animation d'une séance. Par Christian Mouillet à Champlon Centre sportif de Champlon Rue Saint-Quoilin 6971 CHAMPLON **8 heures**
Samedi 2 Janvier 2016 **9h00 – 15h00**	**EXAMEN ECRIT à Beez** Siège A.I.F. Rue de Namur, 84 5000 BEEZ
	STAGE à définir

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
COURS MONITEUR SPORTIF INITIATEUR
OPTION JEUNES 2015

NOM : …….. Prénom : ……..

Adresse : ……..

……

Téléphone : …….

Adresse e-mail : ……..@.....

Date de naissance : ……

Club : …….

participera aux prochains cours spécifiques MONITEUR SPORTIF INITIATEUR OPTION JEUNES 2015

Je verse la somme de 215 euros au Compte de l'A.I.F./F.R.B.V.B. – 1030 BRUXELLES
n° BE16 0353 2657 3274 – GEBABEBB

Mention/ communication obligatoire lors du paiement « MSIn Jeunes 2015 Nom + Prénom »

A renvoyer au Secrétariat A.I.F., Rue de Namur, 84 – 5000 BEEZ
Fax : 081/26.23.97 – Mail : coachs@volleyaif.be et aif@volleyaif.be

L'Association Interfédérale du Sport Francophone,
en collaboration avec l'Association des Établissements Sportifs
et la Province de Liège,
a le plaisir de vous convier au séminaire
AISF
Association Interfédérale du Sport Francophone
Buvettes et cafétérias, mode d'emploi
Tout savoir sur
Les normes Afsca
La règlementation en matière de
caisses enregistreuses
Mercredi 1er avril 2015
9h00 à 12h30
Complexe sportif de
Naimette-Xhovémont
Boulevard Léon Philippet, 83 - 4000 Liège
35 € par participant - Infos et inscriptions : www.geretonclub.be

Madame,
Monsieur,

Que vous soyez dirigeant de club ou gestionnaire de centre sportif, vous êtes certainement confronté à la gestion ou l'utilisation d'une buvette ou d'une cafétéria.

Vous le savez, ces espaces de détente et de convivialité sont soumis à de nombreuses règles, notamment en matière d'hygiène et, depuis peu, d'utilisation de caisses enregistreuses.

Pour vous aider à appréhender ces deux législations importantes et actuellement très en vue, l'AISF, en collaboration avec l'AES et la Province de Liège, organise un séminaire d'information intitulé ***Buvettes et cafétérias, mode d'emploi*** le **mercredi 1er avril 2015** au **centre sportif de Naimette-Xhovémont**, de **9h00** à 12h30.

A cette occasion, une représentante de l'Afsca détaillera les normes en vigueur ainsi que vos obligations en matière de respect de l'hygiène.
La problématique des caisses enregistreuses sera également abordée par un spécialiste de cette thématique qui vous renseignera sur les obligations qui découlent de la nouvelle règlementation.

Le programme complet de cette formation ainsi que les modalités d'inscription sont d'ores et déjà disponibles sur notre site internet, www.geretonclub.be.

Le nombre maximum de participants est fixé à 80. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée.
Ne tardez donc pas à vous incrire !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre équipe soit par téléphone au 04 344 46 06, soit par e-mail à l'adresse communication@aisf.be.

Au plaisir de vous y rencontrer nombreux,

L'équipe de l'AISF et de l'AES.

AISF Association Interfédérale du Sport Francophone

Association Interfédérale du Sport Francophone

Sylvie MEDAERTS

➤ Chargée de communication
➤ Coordinatrice projets - communication AES-AISF
➤ Pôle Projets / Communication AES-AISF

Allée du Bol d'Air, 13 bte 2 - 4031 Angleur
Tél. 04/ 344 46 06 - Fax : 04/ 337 82 20

➤ www.aisf.be / communication@aisf.be